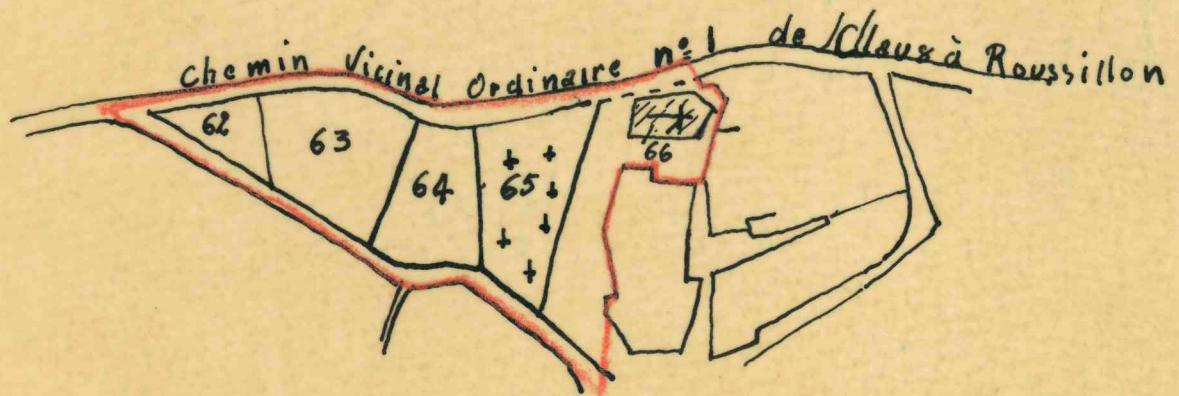




Commune de Béreac
- Section B -



150x50 = 7.500m²



CNV/YL.
Ministère de l'Education
Nationale
-o-
Beaux-Arts
-o-

ETAT FRANÇAIS
-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

CHANTIER INTELLECTUEL N°1424.

NOTIFICATION

G E R S
Mo-
Berrac
-o-
Eglise et
Cimetière
-o-

Par arrêté en date du 15 MARS 1943
M. le Ministre Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale a inscrit sur l'inventaire des Sites dont la conservation présente un intérêt général l'ensemble formé à BERRAC (Gers) par l'Eglise (Façades, élévations, toiture) le cimetière et leurs abords, comprenant les parcelles cadastrales n°62 à 66 section B, ainsi que les chemins attenant à ces parcelles.

Monsieur MONTARIOL, Architecte des Monuments historiques.

R A P P O R T G E N E R A L
=====

Le petit village de Berrac est situé sur le haut plateau séparant les vallées de deux affluents du Gers, deux petits ruisseaux, celui de Nauton, entre Berrac et Saint-Martin de Goynes et celui passant près du village de Saint-Mezard. Le route départementale de Lectoure à Nérac, la départementale N° 36, le laisse sur la droite, et, en montant la dure côte après Saint-Martin, nous pouvons apercevoir en haut du coteau les maisons de pierres de cette commune.

C'est un bien modeste village du canton de Lectoure composé d'une vingtaine de maisons tout au plus et qui ne mériterait pas le crochet que l'on est obligé de faire pour l'atteindre, si ~~xxx~~ l'aspect de son église, précédée de son vieux cimetière n'était pas des plus plaisants. Coin attirant chaque année de nombreux peintres et auquel il convient de sauvegarder son charme.

Vieille église de pierre grise, sur laquelle le lierre a pris racine, un clocher sur rectangulaire la surmonte, deux ouvertures se percent à l'intérieur duquel se trouvent placées de vieilles cloches dont la fonte remonterait aux environs de 15 à 1600 ans. De puissants contreforts la soutiennent et séparé d'elle par un petit chemin plein d'herbe, se tient le vieux cimetière aux splendides cyprès dont la teinte en arrivant au village se marie si bien avec celle de l'église. De grands arbres dans le fond complètent cet ensemble vraiment ravissant.

En conséquence

Nous proposons l'inscription à l'inventaire des sites prévu par la loi du 2 Mai 1930 du site du cimetière et de l'église de Berrac, ensemble constitué par les parcelles N° 62 à 66 de la section B du plan cadastral de la commune de Berrac (plans, élévations, façades, toitures et plantations comprises sur ces dites parcelles qui sont la propriété de :

Monsieur CAILLAU Raoul à Lapeyrigue Berrac (gers) Parcelle N° 62
section B

Commune de Berrac (parcelles N° 63 à 66 section B)